

PUY-DE-DÔME - COLLEGE 3

Circonscriptions	Cantons regroupés	Candidats à élire	
		Titulaires	Suppléants
AIGUEPERSE		2	2
AMBERT		2	2
AUBIERE - COURNON D'AUVERGNE	AUBIERE - COURNON-D'AUVERGNE	3	3
BEAUMONT		2	2
BILLOM		2	2
BRASSAC-LES-MINES		2	2
CEBAZAT		2	2
CHATEL-GUYON		2	2
CLERMONT-FERRAND 1.2.3.4.5.6 - CHAMALIERES	CLERMONT-FERRAND 1 - CLERMONT-FERRAND 2 - CLERMONT-FERRAND 3 - CLERMONT-FERRAND 4 - CLERMONT-FERRAND 5 - CLERMONT-FERRAND 6 - CHAMALIERES	8	8
GERZAT		2	2
ISSOIRE		2	2
LEZOUX		2	2
MARINGUES		2	2
LES MARTRES-DE-VEYRE		2	2
LES MONTS DU LIVRADOIS		2	2
ORCINES		2	2
PONT-DU-CHATEAU		2	2
RIOM		2	2
SAINT-ELOY-LES-MINES		2	2
SAINT-GEORGES-DE-MONS		2	2
SAINT-OURS		2	2
LE SANCY		2	2
THIERS		2	2
VIC-LE-COMTE		2	2
<b>Total : 24</b>		<b>55</b>	<b>55</b>

**2 regroupements de cantons**

Le nombre d'électeurs du 3ème collège sur un canton doit être égal ou supérieur à 10 électeurs. Si ce nombre est inférieur à 10, la circonscription électorale est élargie à 2 ou plusieurs cantons limitrophes, afin de constituer une circonscription comportant au moins 10